

COMITE SYNDICAL DU SIVOS FONTAINES / TOUR
DU 20 novembre 2018
COMPTE RENDU SOMMAIRE
(Affichage et presse)

TARIFS PERISCOLAIRES 2019

Les tarifs suivants seront applicables au 1^{er} janvier 2019.

CANTINE : repas maternelle : 3.14 € repas primaire : 3.35 €
 repas spécifique : 3.57 € repas adulte /enfant extérieur : 5.66 €

GARDERIE : quelle que soit la durée

Garderie matin : 1.18 € soir : 1.82 € (gouter compris)

Matin et soir : 3.00 €

VIREMENTS DE CREDITS

Chapitre 012 + 7 000 €

Au compte 6411 – personnel titulaire :	+ 4 000 €
Au compte 6413 – personnel non titulaire :	+ 1 800 €
Au compte 6451 – cotisations à l'URSSAF :	+ 2 200 €
Au compte 6458 – cotisations aux autres organismes	- 1 000 €

Chapitre 011 - 5 000 €

Au compte 6042 – achat de prestations de services :	- 2 000 €
Au compte 62878 – versement à d'autres organismes :	- 1 000 €
Au compte 6247 – transports collectifs :	- 2 000 €

Chapitre 65 - 2 000 €

Au compte 6558 : Autres contributions obligatoires :	- 2 000 €
--	-----------

Total de la section de fonctionnement : 0 €



Affiché le ... 26/11/2018 ...